UN BIENFAITEUR
DES AVEUGLES

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR M. L'ABBÉ HENRI JUGE

CHANOINE HONORAIRE DE PARIS
FONDATEUR DES SŒURS-AVEUGLES DE SAINT-PAUL

PAR

M. LE COMMANDANT BARAZER

SE VEND AU PROFIT DE L'ŒUVRE

1 franc.

PARIS
INSTITUTION DES SŒURS-AVEUGLES
88, RUE DENFERT-ROCHEREAU

1895

M.C. MIGEL LIBRARY
AMERICAN PRINTING
HOUSE FOR THE BLIND

UN

BIENFAITEUR DES AVEUGLES

HV1624
.L385
V545
1895

UN BIENFAITEUR
DES AVEUGLES

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR M. L'ABBÉ HENRI JUGE

CHANOINE HONORAIRE DE PARIS
FONDATEUR DES SŒURS-AVEUGLES DE SAINT-PAUL

PAR

M. LE COMMANDANT BARAZER

SE VEND AU PROFIT DE L'ŒUVRE
1 franc.

PARIS
INSTITUTION DES SŒURS-AVEUGLES
88, RUE DENFERT-ROCHEREAU

1895

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/unbienfaiteurdes00mlec

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR M. L'ABBÉ HENRI JUGE

I

SA JEUNESSE

Quoi de plus rare qu'un homme vraiment bon ? car il ne faut point confondre la bonté avec la sensibilité, d'où vient la compassion pour les malheureux, ni avec la bienfaisance, qui porte à soulager les infortunes ; la bonté se manifeste dans une sphère plus étendue ; elle s'exerce envers tous et en toutes circonstances. Non seulement l'homme bon est humain et miséricordieux, mais il se montre sans cesse indulgent et bienveillant, surtout à l'égard des faibles ; il est bon pour sa femme, pour ses enfants, pour ses égaux, ses inférieurs, et sa pitié s'étend sans affectation jusqu'aux souffrances des animaux. Un tel caractère honore la nature humaine, dont il repousse les instincts égoïstes et méchants, tandis qu'il en exalte les qualités élevées, le dévouement, la charité. La bonté est supérieure au talent et même au génie ; on a dit avec raison : « Le cœur a le pas sur l'esprit ; » et ceux qui ont toujours été bons acquièrent seuls la pleine certitude de n'avoir jamais fait fausse

route et de ne s'être jamais trompés. Ils quittent la vie avec la sereine satisfaction du bien largement répandu autour d'eux ; et, même après leur mort, ils ne cessent pas de se rendre utiles, car leur souvenir, cher et respecté, encourage à les imiter.

Le fondateur des Sœurs-Aveugles de Saint-Paul fournit un de ces modèles, un de ces types de bonté dignes d'admiration, mais que leur modestie tient cachés dans la pénombre, loin des retentissantes fanfares de la renommée, qui choisit presque toujours follement ses héros, non parmi ceux qui se sacrifient pour leurs semblables, mais parmi ceux qui les exploitent. Nous devons nous efforcer de ne pas laisser tomber dans l'oubli les services rendus par ce bienfaiteur des aveugles, par ce grand homme de bien. Dans ce but, il nous suffit de raconter sa vie; le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui consiste à rappeler simplement ses œuvres.

Henri Juge naquit à Angoulême en 1810. Son père était intendant militaire, et nous n'aurions rien à relater sur son enfance, s'il n'avait couru à cette époque un grave danger dans des circonstances peu ordinaires. On dit que pendant un violent orage la foudre tomba dans la chambre où se trouvait son berceau et fracassa tout ce qui entourait la frêle couchette sans faire aucun mal à l'enfant endormi, toujours souriant et tendant ses petits bras, comme si, au milieu d'un rêve joyeux suggéré par les éclats du tonnerre, il courait après une brillante musique. Ainsi commença, par cet épisode propre à inspirer une légende, l'existence la plus modeste, la plus douce, et qui devait présenter le plus frappant contraste avec un semblable début.

Les parents d'Henri Juge, soucieux de lui procurer une instruction très complète, l'envoyèrent terminer ses études à Paris au lycée Henri IV ; il fit ensuite son droit, puis étudia les sciences physiques, et devint même pendant quelque temps préparateur d'un cours de chimie.

Le jeune homme retira de ces divers enseignements une remarquable culture de l'esprit ; son intelligence, d'abord façonnée par les études classiques, affinée et assouplie par les subtilités des controverses juridiques, s'affermit et se fortifia en s'accoutumant aux méthodes exactes et aux notions précises de la science expérimentale.

Ce fut donc muni d'une précoce expérience qu'à l'âge de vingt-quatre ans, il inaugura une nouvelle phase de sa vie en épousant une jeune fille d'un grand mérite, Mlle Éliane de Bazaugour. Un autre changement fort heureux s'opéra bientôt dans ses habitudes : l'influence de sa pieuse compagne et ses réflexions personnelles le décidèrent à revenir aux pratiques religieuses, qu'il avait un peu abandonnées depuis qu'il habitait Paris. Il s'adressa au vénérable curé de Saint-Mandé, M. Chouisotte. L'excellent prêtre le reçut les bras ouverts, heureux de faire rentrer au bercail cette ouaille précieuse, qui depuis lors ne cessa jamais de se distinguer par sa fervente dévotion.

A partir de ce moment, les événements qui se succédèrent pendant une période de quatorze années, n'intéressent que la vie privée de Henri Juge. Nous nous bornerons donc à les mentionner très sommairement. Il voyagea beaucoup, toujours accompagné de sa

femme, et parcourut les principales villes de l'Italie, en satisfaisant son goût pour les arts par la contemplation des chefs-d'œuvre dus au génie des maîtres. Il s'adonna même à la peinture et y acquit un certain talent ; il ne renonça jamais complètement à cette distraction favorite, et plus tard il y consacra les rares instants de loisir qu'il pouvait dérober à ses nombreuses occupations. En dernier lieu, il visita la Sicile et se fixa à Palerme. Mais l'heure marquée par la divine Providence pour l'importante mission qu'il devait remplir, venait de sonner; Henri Juge allait y être préparé en subissant la dure épreuve qui précède toutes les initiations.

Au moment où la naissance d'une fille ouvrait son cœur aux joies de l'amour paternel, une mort soudaine lui enleva sa femme et cette unique enfant. Sa douleur fut telle, qu'aucune consolation terrestre ne pouvait l'adoucir. Il revint en France, mais ses anciennes occupations n'étaient plus capables de l'intéresser; son âme tendre saignait toujours de la profonde blessure qu'elle avait reçue, et il cherchait en vain l'apaisement. Il ne savait à quoi se reprendre; il se sentait peu de goût pour les études de sa jeunesse; la jurisprudence et la chimie ne lui offraient pas de remède à l'amertume de ses regrets; l'art même, impuissant contre ses pensées obsédantes, lui échappait, et depuis la catastrophe de Palerme, les pinceaux tombaient de sa main découragée.

II

SA VOCATION

Dieu seul pouvait rendre le calme à ce cœur désespéré. Henri Juge le comprit tandis qu'une promesse faite naguère à sa femme lui revenait à la mémoire. Par suite d'un engagement mutuel, le survivant devait se consacrer au Seigneur après que la mort aurait frappé l'un d'eux. Il n'hésita pas à prendre cette décision que tout semblait lui suggérer, et, depuis son retour en France, quelques mois seulement s'écoulèrent avant son entrée au grand séminaire de Versailles, à l'âge de trente-neuf ans.

Ordonné prêtre en 1852, à peine eut-il célébré sa première messe dans l'église de Boulogne-sur-Seine, qu'il partit pour Rome avec Mgr Bonamy, archevêque de Chalcédoine, accompagnant le prélat en qualité de secrétaire et d'interprète. Sa connaissance des mœurs et des habitudes italiennes lui permettait de rendre de grands services dans ces modestes fonctions; il les accepta surtout parce qu'elles lui fournissaient l'occasion de s'exercer à l'obéissance et à l'humilité.

Cette absence ne fut pas de longue durée. De retour au bout de quelques mois, il se retira dans sa famille; craignant de ne pas être apte à la direction d'une paroisse, il cherchait sa voie, et attendait que Dieu voulût bien lui manifester sa volonté.

Il n'attendit pas longtemps, car précisément en cette même année 1853 s'organisait la belle œuvre à laquelle il devait se dévouer entièrement jusqu'à la fin.

Quelques années auparavant, une personne d'un rare mérite, Mlle Bergunion, inspirée par une ardente charité, avait créé une sorte d'ouvroir, où elle faisait travailler des jeunes filles en les habituant à une vie pieuse et régulière. Elle recueillait principalement les orphelines, ainsi que les enfants abandonnées par leurs parents, et en 1850 elle avait commencé à recevoir des aveugles. Le nombre des jeunes filles admises malgré cette terrible infirmité s'étant rapidement accru, Mlle Bergunion demanda et obtint, en 1853, l'autorisation de réaliser un projet conçu depuis longtemps : c'était de fonder, avec le concours de Sœurs voyantes, un institut pour les aveugles qui voudraient embrasser la vie religieuse.

La Communauté, installée rue de Vaugirard sous le nom de Sœurs-Aveugles de Saint-Paul, éprouvait beaucoup de difficultés à trouver un aumônier, au moment même où l'abbé Juge hésitait, incertain de la mission que Dieu voulait lui confier en ce monde. Il fut mis en relation avec Mlle Bergunion, devenue en religion Sœur Saint-Paul; rencontre providentielle, car ces deux âmes d'élite étaient destinées à unir leurs efforts de pieuse bienfaisance.

Dès la première entrevue ils se comprirent et s'apprécièrent. Mère Saint-Paul expliqua les embarras de la situation. La communauté naissante avait besoin d'un aumônier, la règle l'exigeait, et d'ailleurs on ne saurait se passer des cérémonies du culte dans une maison

fondée pour la vie dévote. Mais on est pauvre, si pauvre, que l'on ne peut donner qu'un traitement insuffisant, assurément beaucoup trop modique, enfin tellement faible qu'on n'ose même pas le proposer. Que faire? Lorsque après maintes circonlocutions la supérieure eut achevé le récit de ses perplexités, l'abbé Juge, l'encourageant avec son bon sourire, lui dit simplement :

« Je serai votre aumônier et je ne demande aucune rémunération. »

Comme la Mère Saint-Paul protestait et objectait qu'un pareil désintéressement lui semblait excessif, inacceptable :

« Eh bien, répliqua le généreux prêtre, soit, vous m'allouerez un traitement, mais vous l'emploierez à entretenir la chapelle et à défrayer une aveugle de plus. »

L'abbé Juge avait enfin rencontré ce qu'il souhaitait si ardemment. Profondément ému par le malheur des aveugles, il résolut dès lors d'utiliser son zèle et son dévouement à les secourir, en développant l'œuvre si vaillamment entreprise par la Mère Saint-Paul. Depuis ce jour il se voua tout entier à l'accomplissement de cette tâche et y consacra son temps, ses forces, son intelligence et sa fortune.

C'est ainsi qu'il paya en grande partie de ses deniers une maison à Bourg-la-Reine, où les Sœurs de Saint-Paul allèrent s'établir en 1855 dans un but d'économie. Mais on s'aperçut vite qu'on s'était trompé : les dépenses diminuèrent un peu à la vérité; par contre les recettes diminuèrent énormément. L'œuvre dépérissait, isolée, oubliée, perdue. On répara la faute commise en achetant à Paris, rue d'Enfer, l'ancien hôtel de Châteaubriand

et en installant la communauté dans cette nouvelle demeure. Mais ce retour à Paris rencontra des difficultés presque insurmontables et ne s'effectua qu'au prix des plus grands efforts. La maison de la rue d'Enfer coûtait trop cher eu égard aux faibles ressources dont on disposait; de plus, comme elle se trouvait insuffisante pour loger un aussi nombreux personnel, on dut y ajouter d'autres bâtisses. Pendant plusieurs mois la communauté se scinda en deux parties. La Supérieure, avec quelques sœurs, habitait Paris afin de préparer la future installation, tandis que les autres religieuses, avec les enfants aveugles, continuaient à occuper la maison de Bourg-la-Reine.

Pour surmonter ces obstacles, l'abbé Juge redoubla d'activité; faisant sans cesse la navette entre Paris et Bourg-la-Reine, il se multipliait afin qu'aucune portion de son petit troupeau ne demeurât privée de ses soins. Sollicitations, démarches de tous genres, rien ne rebutait son zèle infatigable. Il parvint à accélérer beaucoup la construction des nouveaux bâtiments de la rue d'Enfer par la singulière influence qu'il exerçait sur les ouvriers. S'entretenant avec eux de l'air le plus affable, s'intéressant à leur vie, à leurs familles, sachant répandre à propos de petites libéralités, il possédait naturellement, sans recherche voulue de popularité, le don de se faire aimer et respecter par les travailleurs. Plus tard, quand il eut pris ses habitudes dans le quartier, les cochers de fiacre de la station voisine, aussitôt qu'ils le voyaient venir, commençaient à se disputer, criant tous ensemble:

« C'est moi qui veux conduire M. Juge! »

Question de pourboire, diront les pessimistes. Eh bien, non, car nous le verrons bientôt inspirer des sentiments analogues aux blessés de son ambulance et même aux gardiens de sa prison. Cela vient simplement de ce que la bonté, la douceur, l'amour du prochain, qui formaient les traits saillants de son caractère, se révélaient de mille façons à tous ceux qui l'approchaient, et lui attiraient leurs sympathies. Lorsqu'il s'agissait d'infirmes condamnés à subir la cruelle cécité, sa bienfaisance ordinaire devenait un dévouement absolu, une charité sans bornes.

« Si on m'ouvrait le cœur, disait-il souvent, on y trouverait un aveugle. »

Aussi quand les épreuves du changement de domicile et de la séparation eurent pris fin, et que les Sœurs de Saint-Paul réunies se furent définitivement installées rue d'Enfer, en 1858, il s'appliqua, de concert avec la Supérieure, à développer dans la congrégation l'esprit de sacrifice et de dévouement qui s'y est maintenu et qui la rend si éminemment apte à soulager de grandes infortunes. Mère Saint-Paul et Mère Marie du Sacré-Cœur (Vaugeois), qui succéda à la fondatrice comme supérieure, le secondèrent admirablement, rivalisant avec lui de zèle et d'ardeur charitable.

Pour mieux comprendre les inconvénients de la cécité et la gêne qu'elle impose, l'abbé Juge se rendait aveugle par moments, s'astreignant à faire sa toilette sans lumière, et à chercher à tâtons les objets dont il avait besoin. De son côté, Mère Marie du Sacré-Cœur répétait aux religieuses cette parole d'une abnégation héroïque :

« Mes sœurs, n'oublions jamais que nous sommes les servantes de la cécité. »

De telles exhortations, de tels exemples ont porté leurs fruits, et voilà pourquoi la maison des Sœurs-Aveugles de Saint-Paul offre un modèle de soins et d'attentions prodigués aux aveugles. On peut en juger par ce seul fait : sachant que la manière de rendre un service en double le prix, les religieuses voyantes ne se contentent pas de satisfaire aux demandes des aveugles et de les aider en cas de besoin ; elles les entourent de délicates prévenances. Mettre d'avance à portée de la main de l'aveugle l'objet qui va bientôt lui devenir utile et sans qu'il s'en doute, afin de lui laisser le plaisir de croire qu'il a pu se tirer d'affaire seul, n'est-ce pas un véritable raffinement de charité? Les Sœurs de Saint-Paul emploient avec une touchante sollicitude ces ingénieux moyens de faire oublier aux personnes privées de la vue la tristesse de leur état, et elles leur procurent ainsi une existence sinon heureuse, au moins douce et tranquille.

On s'explique d'après cela pourquoi la plupart de ces enfants, après être entrées, quelquefois dès l'âge de quatre ans, dans cette maison bénie, qui remplace pour elles une famille disparue, indigente ou indifférente, n'en veulent plus sortir et y restent comme pensionnaires. Dans ce dernier cas, elles payent une pension variable, selon leurs ressources, mais toujours très modique; un certain nombre ne payent rien. Il en résulte de lourdes tâches, auxquelles l'œuvre ne pourrait faire face sans le généreux concours des personnes bienfaisantes qu'émeut le sort douloureux de la femme aveugle.

L'abbé Juge, ce désintéressé, incapable de rien demander pour lui-même, se transformait en solliciteur intrépide en faveur de ses chères infirmes, et il plaidait leur cause avec tant d'ardeur, qu'il finissait toujours par attendrir et convaincre. Tant d'efforts, prolongés pendant de longues années, obtinrent leur récompense, et il vit la belle œuvre à laquelle il s'était dévoué, prendre de l'extension et rendre des services de plus en plus grands, jusqu'au moment où la guerre de 1870, suivie de la Commune, faillit ruiner l'édifice si laborieusement construit.

III

PENDANT L'ANNÉE TERRIBLE

Après le 4 septembre 1870, lorsque l'approche des armées allemandes rendit le siège de Paris imminent, le zélé directeur de la congrégation jugea prudent de la disperser pendant la durée des calamités prévues. Toutes les enfants, et même toutes les sœurs possédant une famille en état de leur offrir un asile sûr, y furent envoyées, et il ne resta plus dans la maison qu'une quarantaine d'orphelines. Cette dispersion remplit de tristesse et d'inquiétude le cœur de l'abbé Juge ; c'était le commencement d'une série de malheurs qu'il supporta avec un courage et une résignation admirables. Sa charité, constamment en éveil, ne négligeait aucune occasion

de s'exercer : il proposa à l'administration militaire d'établir une ambulance dans les locaux laissés vacants par l'absence d'une partie de la communauté. Et voilà comment il devint la providence des soldats blessés qui furent reçus et soignés par les Sœurs-Aveugles de Saint-Paul.

Il remplit cette nouvelle mission avec son dévouement accoutumé, et il déploya à l'égard de ses malades, dont le nombre s'éleva jusqu'à soixante-cinq à la fois, la bienfaisance infatigable qu'il avait consacrée jusque-là aux aveugles.

« Tant qu'il nous restera quelque chose à manger, nous le partagerons avec nos blessés, » se contenta de dire le généreux aumônier quand arriva la dure période des privations et de la famine ; et, comme l'administration lui faisait demander comment il désirait être indemnisé des frais occasionnés à la congrégation par la présence de l'ambulance, il répondit sans hésitation :

« Rien pour nous, mais du charbon pour nos blessés. »

Afin de leur procurer un peu de viande fraîche et de pain blanc, il allait lui-même faire queue à la porte des magasins de distribution et y stationnait souvent pendant de longues heures les pieds dans la neige. Ceux qui étaient l'objet de tant de sollicitude ne se montraient point ingrats ; ils adoraient l'abbé Juge et subissaient complètement son influence. Elle s'exerça surtout au profit de leur âme, car ils témoignèrent leur reconnaissance au bon aumônier par leur empressement à accomplir leurs devoirs religieux. Tous, selon leurs forces, prenaient part aux exercices du culte, et les convalescents contribuaient à entretenir la chapelle et à aug-

menter la solennité des jours de fête. Les sentiments de piété manifestés par la plupart de ces soldats, originaires de toutes les provinces de France, apportèrent à l'abbé Juge de grandes consolations; ils adoucirent un peu l'amertume causée par l'éloignement d'une partie de ses enfants aveugles, et l'aidèrent à subir patiemment toutes les tribulations du siège. Mais au moment même où la fin des hostilités semblait devoir mettre un terme à tous ses tourments, l'insurrection de la Commune lui ramena des jours d'angoisses et de périls encore plus pénibles à traverser.

Après le 18 mars 1871, les fédérés commencèrent à manifester leur haine antireligieuse; des personnes prudentes lui conseillèrent de quitter Paris et de se mettre hors de la portée des sectaires; mais il refusa d'abandonner son poste, se confiant à la Providence divine. Et comme on insistait, comme on l'engageait à enlever la croix qui surmontait la porte du couvent et le désignait ainsi aux persécutions, il répondit avec une courageuse émotion :

« Ce serait une honteuse faiblesse, je ne puis y consentir; un ministre du culte faisant disparaître la croix placée sur sa maison, ressemblerait à un soldat reniant son drapeau. »

L'emblème de la foi chrétienne continua donc à surmonter l'entrée de la pieuse demeure et contribua sans doute à provoquer les perquisitions qui y furent bientôt opérées. A maintes reprises, des délégués de la Commune, accompagnés d'une nombreuse escorte, vinrent fouiller l'établissement du grenier à la cave, surtout la cave, où, prétendaient-ils, on leur avait dénoncé la pré-

sence d'une troupe de jésuites armés. On se rappelle que les insurgés de 1871 parlaient sans cesse de jésuites armés jusqu'aux dents, cachés au fond des souterrains de Paris et prêts à s'emparer de la ville. Certains pensent que les fortes têtes des fédérés avaient imaginé cet ingénieux prétexte afin de pénétrer dans les caves, où ils ne découvraient jamais de jésuites, mais où ils trouvaient ordinairement de quoi boire à la santé des bons citoyens. Toutefois pareille aubaine ne se rencontra pas chez les Sœurs de Saint-Paul. Elles n'ont pas de vin, et, par économie, on ne boit dans la maison que de la petite bière brassée par les sœurs elles-mêmes; on s'explique dès lors la déception des gens empressés à perquisitionner, leur insolence, leurs menaces aux soldats de l'ambulance, qu'ils accusaient de feindre des blessures et qu'ils voulaient enrôler de force dans leurs rangs. Une de ces visites domiciliaires faillit amener de terribles conséquences.

La Commune défendait sous peine de mort de conserver chez soi des armes ou des munitions ; pendant le cours de leurs recherches infructueuses, l'idée vint aux fédérés de fouiller les effets des blessés, et précisément le sac d'un soldat, entré la veille, se trouvait plein de cartouches ; on avait oublié de l'inspecter au moment de l'admission. Par bonheur ce sac ne fut pas visité ; mais si on eût découvert les munitions défendues, on se fût hâté de rendre l'abbé Juge responsable de cette infraction et de le fusiller sans merci. Cette fois encore les Sœurs de Saint-Paul et leur aumônier en étaient quittes pour la peur, et l'espoir de traverser sans plus grave accident la fin de la crise commençait à germer dans

leurs cœurs, lorsque soudain éclata l'orage qui devait les soumettre aux plus dures épreuves.

Le 18 mai, Bertin, commissaire délégué de la Commune, se présenta à la tête d'une troupe nombreuse, et annonça qu'il venait procéder à l'arrestation de l'abbé Juge, ainsi que des religieuses encore présentes dans l'établissement. La supérieure, immédiatement prévenue, donne l'ordre de sonner les quinze coups de cloche, signal usité pour réunir la communauté. A ce tintement inattendu, les fédérés, pris de panique et se croyant sans doute cernés par un régiment de jésuites, s'agitent, se bousculent et se préparent à faire feu, les yeux fixés sur le débouché des corridors intérieurs. Après quelques minutes de fiévreuse anxiété, ils en voient sortir le touchant cortège des aveugles, conduites par les voyantes, qui défilent lentement, silencieusement et se rangent devant eux. Rassurés par la vue de tous ces visages doux et résignés, les envahisseurs se remettent à leur triste besogne. Malgré les larmes et les supplications des orphelines, que l'on sépare de leurs guides, de leurs chers soutiens, les religieuses sont emmenées dehors jusqu'aux voitures cellulaires destinées à les transporter en prison. Cependant, grâce à la sympathie que leur témoigne la foule des curieux, et à la chaleureuse intervention de quelques personnes dévouées, qui protestent contre leur emprisonnement, les sœurs sont relâchées et trouvent un refuge chez des amis charitables logés dans les environs. En ce qui concerne l'abbé Juge, les choses ne se terminent point aussi heureusement. Il essaye d'abord de faire entendre raison au délégué de la Commune :

« Je suis ici dans ma maison, lui dit-il; avez-vous un mandat régulier vous autorisant à violer mon domicile?

— Je n'ai pas besoin de mandat, répond brutalement Bertin.

— Mais alors de quel droit venez-vous m'arrêter? demande l'abbé.

— Du droit de la force, réplique le délégué, en haussant les épaules; pas d'observations, il faut partir. »

Voilà bien la scène du loup et de l'agneau. Cependant la victime, comprenant que tous les raisonnements sont inutiles, se résigne à son sort et se borne à solliciter la permission d'emporter quelques objets d'usage journalier, sa vieille montre d'argent, par exemple.

« Ce n'est pas la peine, interrompt Bertin d'un air goguenard: où tu vas, tu n'auras pas besoin de savoir l'heure, et d'ailleurs il s'y trouve une grosse horloge. »

Toute la bande riait encore de l'agréable plaisanterie de son chef, lorsqu'une des pensionnaires des Sœurs de Saint-Paul s'avança résolument vers le délégué; cette pauvre femme timide, parlant d'ordinaire à demi-voix et les yeux baissés, fut un instant transformée et grandie par l'indignation. Le front haut, le maintien assuré, elle s'écria d'une voix frémissante:

« Que vous a fait ce vieillard à cheveux blancs? Toute sa vie a été consacrée au bien; depuis vingt ans, c'est le protecteur et le soutien des malheureux et des infirmes; vous ne devez pas rendre le mal pour le bien; laissez en paix notre bienfaiteur! »

Un peu déconcerté d'abord de cette apostrophe inattendue, Bertin reprit vite son attitude insolente:

« Assez de sermons comme cela, interrompit-il avec colère ; toi, la prêcheuse, tu vas te taire, sinon on t'enverra en prison tenir compagnie à ton curé. »

Et s'adressant aux hommes qui entouraient l'aumônier :

« Maintenant, vous autres, en route et que ça ne traîne pas ! »

L'abbé Juge leva la tête vers le ciel afin d'implorer la protection divine, jeta un coup d'œil navré sur les orphelines, étendit la main de leur côté comme pour les bénir, puis il dit avec calme aux soldats de la Commune :

« Ne traitez pas durement ces enfants parce qu'elles se lamentent ; je suis prêt à vous suivre, allons. »

Trois quarts d'heure plus tard, une voiture cellulaire le déposait dans la cour du Palais de justice. Comme il faillit tomber en franchissant des amas de matériaux, un jeune fédéré, âgé d'environ seize ans, eut pitié du vieux prêtre à la démarche chancelante; malgré les quolibets de ses camarades, il lui offrit son bras et l'aida à traverser le mauvais passage. L'abbé remercia l'adolescent avec cette douce parole :

« Vous êtes bon, Dieu vous accordera sûrement sa miséricorde. »

Ce cœur, doué d'une exquise sensibilité, avait été profondément touché d'un faible témoignage de commisération et de déférence. Une autre consolation du même genre lui fut encore donnée à la fin de cette journée si remplie d'émotions.

Un guichetier, voyant le prisonnier, à jeun depuis le matin, prêt à défaillir de faim et de fatigue, et ne pouvant sortir à l'heure tardive pour aller lui chercher des

vivres au dehors, partagea avec lui sa propre ration de pain. L'abbé Juge aimait à citer ce trait et à louer l'humanité du porte-clefs; son âme indulgente oubliait volontiers les injures, mais elle conservait un souvenir ineffaçable des plus légères marques de sympathie. Son séjour au dépôt dura peu. Dès le lendemain, après un semblant d'interrogatoire, il fut condamné à subir le sort réservé aux otages, et transféré à la prison cellulaire de Mazas.

On sait que le système cellulaire dépasse en rigueur tous les autres genres d'emprisonnement; celui qu'on enferme dans une de ces lugubres résidences se trouve brusquement séparé de tout ; il n'aperçoit pas les autres prisonniers ; un auvent, placé devant la lucarne de sa cellule, l'empêche de voir au dehors ; il n'entend que des bruits éloignés et indistincts ; rien n'interrompt la monotonie de ce morne isolement, sauf les rares apparitions d'un geôlier ayant pour consigne de ne donner aucun renseignement, de ne répondre à aucune question. Le changement absolu des habitudes, l'interruption de tout rapport avec le monde extérieur, éveillent la sensation d'une mort anticipée; la prison cellulaire est comme l'antichambre d'un tombeau. Avec son caractère, ses goûts, les tendances de son esprit, le bienfaiteur des Sœurs de Saint-Paul devait nécessairement souffrir plus qu'un autre d'une pareille situation.

Habitué à vivre au milieu de sa chère congrégation, sans cesse entouré, écouté, accompagné dans ses occupations ordinaires, lorsqu'à Mazas la lourde porte se fut refermée derrière lui, lorsqu'il resta seul en un mot, il succomba sous le poids d'une indicible tristesse. Affaissé seul sur sa chaise, la figure cachée dans ses mains, un

sanglot souleva sa poitrine, car le flot des pensées amères envahissait son âme et le torturait. Que deviendrait son troupeau bien-aimé et son œuvre en si bonne voie naguère? Tout allait-il donc sombrer dans cet horrible cataclysme? Vingt ans d'efforts perdus ! les résultats si laborieusement atteints au profit des malheureuses aveugles compromis et peut-être complètement détruits par ce bouleversement social, odieux et inconcevable ! Et que voulait-on faire de lui-même? Quel sort lui réservaient les persécuteurs ? Les derniers vers d'André Chénier lui revinrent à la mémoire, et il lui semblait à chaque instant que « son nom retentissait dans le long corridor sombre », qu'on venait l'appeler pour marcher au supplice. L'ardeur de sa foi demeura son unique soutien pendant ces heures d'angoisses, et il ne se lassait pas d'adresser au souverain Maître une prière, toujours la même sous des formes différentes :

« Mon Dieu, si vous jugez à propos d'éprouver votre serviteur, donnez-lui la force nécessaire; mon Dieu, si vous frappez votre serviteur, daignez épargner l'œuvre que vous lui avez permis d'accomplir, et protéger les enfants que vous lui avez confiées. »

Tandis que l'abbé s'absorbait dans ses méditations, une mouche, égarée dans la froide prison, vint se poser sur sa main. Au lieu de la chasser avec le geste accoutumé d'impatience et de dégoût, il la contempla longuement d'un œil attendri. La présence d'un être vivant animait enfin la morne solitude de la cellule et apportait une légère diversion au douloureux isolement du prisonnier. Cette bestiole semblait une compagne, une amie, descendue des cieux avec le pâle rayon de soleil

couchant qui filtrait à travers les barreaux de la fenêtre. Ah ! si elle pouvait parler, raconter ce qu'elle a vu au dehors des murs de Mazas ! Dans sa course aérienne, aucun obstacle ne l'empêchait de tout parcourir, de tout observer. Moins heureux que ce faible insecte, l'aumônier des Sœurs de Saint-Paul était condamné à subir la poignante anxiété de l'incertitude. Il ne pouvait, hélas ! d'un vol rapide s'élancer au dehors, se diriger vers la maison tant regrettée, et apprendre les événements survenus depuis la cruelle séparation. Soudain le rayon de soleil s'évanouit, la mouche s'agita, parut inquiète; elle voltigeait en tous sens comme si elle craignait de se laisser envelopper dans le voile obscur de la nuit tombante. Le premier mouvement du prisonnier fut de fermer le vitrage afin de retenir la fugitive et de ne point perdre cette unique distraction. Mais son incomparable bonté retint son bras, et pourchassant l'insecte doucement et avec précaution du côté de l'étroite ouverture, il facilita l'évasion, tandis qu'il murmurait :

« Sors en paix, petite mouche, je ne veux point t'obliger à partager ma captivité; va jouir de la liberté et de la lumière, je resterai seul enfermé dans les ténèbres. »

Puis élevant ses regards vers la faible lueur qui dorait encore le haut de sa lucarne, il se mit à genoux et pria.

Le lendemain fut marqué par un de ces incidents auxquels ceux que le malheur accable attachent une singulière importance. L'abbé longeait le mur du chemin de ronde où le règlement de la prison l'autorisait à prendre l'air pendant quelques minutes sous la surveillance d'un gardien, lorsqu'une mince touffe de ver-

dure attira son attention. A l'angle de la muraille, le plâtre était fissuré; un peu de poussière apportée par le vent remplissait la crevasse, et quelques frêles plantes avaient poussé sur cette plate-bande en miniature. Parmi ces brins d'herbe une petite fleur de luzerne balançait sa corolle violette à faible distance au-dessus de la tête de l'abbé Juge, qui prit plaisir à la considérer. Ce modeste ornement de la nature, perdu au milieu de l'enceinte maudite, rappelait la vie libre et heureuse ; il brillait comme un symbole d'espérance. Le prisonnier désirait la cueillir, mais un raffinement de sensibilité l'empêchait de briser cette créature de Dieu, qui grâce à la protection céleste avait réussi, en dépit de tous les obstacles, à croître et à s'épanouir. Sur ces entrefaites, le gardien, dont les regards s'étaient tournés dans la même direction, grommela en haussant les épaules :

« Les mauvaises herbes, ça vient partout, elles salissent le mur depuis l'hiver, mais on va le nettoyer aujourd'hui. »

A son point de vue le geôlier n'avait pas tort; tout doit être en harmonie : des fleurs, cela dépare une prison.

Alors l'abbé n'hésita plus, et témoigna au surveillant son désir de posséder la petite plante. Le porte-clefs, brave homme au fond, touché de l'air vénérable et de la physionomie sympathique du vieillard, ne fit aucune objection. Se dressant sur la pointe des pieds, il enleva la chétive touffe verte avec soin, de manière à ne pas la déteriorer, puis il la remit au prisonnier, qui l'emporta dans sa cellule. Ce fut une joie. Il la déposa sur sa table et s'empressa de l'entourer de soins, détachant les feuilles sèches, essuyant la poussière, humectant les

racines avec quelques gouttes d'eau. Le bon aumônier, qui se désolait de vivre replié sur lui-même, qui avait besoin d'aimer, de surveiller, de protéger, pouvait enfin s'occuper de ce bouquet de verdure, s'intéresser à l'humble fleur. La plante égayait le triste réduit où tant d'objets réveillaient le pénible souvenir de la captivité ; barreaux, verroux, et la table scellée au mur, et la chaise attachée à la table par une courte chaîne, semblables à des prisonniers enchaînés. Cette journée parut moins longue à l'abbé Juge; il s'entretenait avec la petite fleur violette, lui confiait ses chagrins et ses espérances; il remerciait Dieu de lui avoir donné ce léger adoucissement à ses peines.

Après deux jours seulement passés à Mazas, l'aumônier des Sœurs de Saint-Paul fut conduit à la Roquette, prison où les condamnés à mort attendent le moment de leur exécution. Son départ s'effectua avec tant de précipitation, qu'il ne put pas même emporter la petite plante, sa compagne d'infortune. Mais le système cellulaire n'étant pas appliqué aux otages enfermés à la Roquette, il eut la consolation de voir cesser l'isolement dont il venait de subir la dure épreuve. Parmi d'autres otages, avec lesquels il fut logé dans sa nouvelle prison, se trouvait le P. Bazin, de la Compagnie de Jésus. Cette rencontre l'aida à supporter les angoisses d'une agonie qui se prolongea pendant quatre interminables journées, du 23 au 27 mai. La situation des malheureuses victimes entassées à la Roquette était affreuse; tout contribuait à les glacer d'horreur et d'épouvante. Le grondement lointain du canon et de la fusillade, les cris de : « A mort les otages! » vociférés

sous les murs même de la prison. Les récits de meurtres, d'incendies, de tous les crimes qui terrifiaient Paris, leur parvenaient dénaturés, grossis, de manière à les plonger dans la consternation, et à leur enlever l'espoir de la délivrance.

L'abbé Juge et le P. Bazin priaient en commun et se préparaient mutuellement à la mort; détournant leurs pensées des préoccupations terrestres, ils les élevaient vers Celui dont la sagesse est infinie et les desseins impénétrables. Chaque fois que la clef grinçait dans la serrure, chaque fois qu'un guichetier ouvrait la porte, ils adressaient au Seigneur une suprême invocation, se serraient la main d'une étreinte qu'ils croyaient la dernière, et anxieux attendaient le signal de marcher au supplice, à une mort violente, sanglante, entourée de circonstances inconnues et terribles.

Le jour où Mgr Darboy fut mis à mort avec d'autres otages dans l'enceinte de la Roquette, l'abbé Juge s'entretint avec l'infortuné prélat pendant le temps consacré à la promenade des prisonniers dans la cour commune. Quelques heures plus tard, il entendait, saisi d'horreur, les sinistres détonations dénonçant la perpétration du crime. Pendant la matinée du 27 mai, la terreur atteignit son plus haut degré; rendus furieux par les progrès de l'armée régulière, qui avait reconquis une partie de Paris et qui cernait leur dernier refuge, les fédérés réclamaient le massacre général de tout le reste des otages. Ils entouraient la Roquette, formaient des pelotons d'exécution et pénétraient jusqu'à l'intérieur des cours; tantôt ils demandaient à grands cris qu'on leur livrât les prisonniers, tantôt ils les invitaient à des-

cendre de bonne volonté, leur promettant la vie sauve. Tous les malheureux trop confiants qui se fièrent à cette fausse promesse furent sans merci passés par les armes. Parmi les cent cinquante otages enfermés dans la même section que l'abbé Juge, se trouvaient beaucoup de gendarmes et autres militaires ; enhardis par l'approche des libérateurs, encouragés par quelques surveillants, ils résolurent de ne pas se laisser égorger sans défense ; barricadant les portes avec des matelas, perçant cloisons et planchers pour faire communiquer les diverses salles, brisant le mobilier, ils s'armèrent de ces débris et se disposèrent à une résistance désespérée. Dans l'ardeur fiévreuse de ces préparatifs belliqueux, on donna comme arme à l'abbé Juge un des barreaux de son lit, et le vénérable aumônier fut bien étonné de se voir transformé en combattant. Mais il se sentait mal à l'aise dans le rôle de Samson, et si les Philistins de la Commune étaient venus l'attaquer, au lieu de brandir contre eux sa massue, la douce victime leur eût tendu la gorge en disant :

« Mon Dieu, pardonnez-leur comme je leur pardonne ! »

Il n'en fut pas réduit à cette extrémité ; tandis qu'avec le P. Bazin il se plaçait sous la protection spéciale de Notre-Dame de Consolation, pour laquelle il avait une dévotion particulière, l'heure de la délivrance sonna enfin. Les fédérés, repoussés par les troupes de ligne, abandonnèrent les environs de la Roquette ; et le dimanche 28, vers 6 heures du matin, les portes de la prison s'ouvrirent devant les otages que la mort avait épargnés.

Il sortit, se servant de son barreau comme d'une canne

pour soutenir sa marche un peu tremblante jusqu'au couvent des Pères de Picpus, situé dans le voisinage; il était en relations avec eux depuis longtemps.

Quelques heures après, il se mit en route, toujours appuyé sur son barreau de lit, afin de rejoindre sa maison et ses enfants, qui lui inspiraient de si vives inquiétudes. Comme il cheminait péniblement le long d'une rue presque déserte, il croisa une voiture portant deux braves gens, le mari et la femme, qui furent touchés de son air respectable, de sa fatigue, de son abattement. Ces cœurs compatissants lui offrirent une place dans leur voiture, s'arrêtèrent au premier restaurant pour le réconforter avec quelques aliments, puis le conduisirent jusqu'à la maison de la rue Denfert-Rochereau.

Pendant son absence forcée de dix longs jours, beaucoup d'événements s'y étaient passés. Un personnel laïque avait remplacé les Sœurs auprès des dix-huit orphelines restées dans l'établissement; bientôt après, s'étaient succédé la crainte d'un bombardement, la chute d'un obus sur la maison, sans autre effet que des dégâts matériels, le pillage et la destruction des provisions contenues dans les caves, enfin l'arrivée des régiments de Versailles, occupant ce quartier de Paris depuis le 24 mai et permettant aux Sœurs, expulsées le 18, de rentrer chez elles. Alors religieuses et orphelines avaient éprouvé les plus vives inquiétudes au sujet de leur aumônier, désigné par les journaux comme faisant partie des otages mis à mort. Mais le général Vinoy, ayant eu la bonté de leur faire parvenir immédiatement un billet annonçant la délivrance du prisonnier, elles se trouvaient déjà un peu rassurées au mo-

ment de son retour. Ce billet, écrit à la hâte par l'abbé Juge quand arrivèrent les libérateurs, contenait ces simples mots :

« Mes chères filles, je suis délivré, je rentrerai quand je le pourrai. »

Grande fut la joie quand le pasteur reparut au milieu de ses enfants; et la congrégation, heureuse d'avoir échappé à tant de dangers, adressa au ciel de ferventes actions de grâces. Sans perdre de temps, on se mit à la besogne afin de rétablir l'ordre et de rendre à la communauté la situation qu'elle possédait avant la crise. Le mal fut promptement réparé, les sœurs et les pensionnaires dispersées en province rentrèrent peu à peu ; les occupations reprirent leur cours tranquille et régulier, si bien qu'un an jour pour jour après sa sortie de prison, l'aumônier des Sœurs de Saint-Paul chantait un *Te Deum* entouré de la communauté au complet, et il ne restait plus que le souvenir des souffrances passées.

L'ambulance installée pendant le siège rue Denfert-Rochereau dépendait de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; après le rétablissement de l'ordre, l'intendant chargé de diriger ce service manifesta à l'abbé Juge l'intention de demander pour lui la croix de la Légion d'honneur, en récompense de son dévouement et des soins qu'il avait prodigués aux blessés. L'abbé répondit avec une noble simplicité :

« Je suis touché de vos bonnes dispositions et je vous en remercie, mais j'aspire à une récompense plus haute : je vous prie de décorer à ma place le médecin de l'ambulance, qui a bien mérité cette distinction. »

Ce qui fut fait.

IV

DERNIERS EFFORTS

A partir de cette époque, pendant dix années encore, son zèle ne se ralentit pas. Il travaillait sans relâche à perfectionner et à consolider son œuvre. Avec une persévérance que rien ne lassait, il s'efforça de lui procurer des ressources et de lui attirer des sympathies. Constamment occupé de ses chères aveugles, il imaginait mille moyens d'adoucir la tristesse de leur infirmité, sa pensée ne les quittait jamais, leurs joies étaient ses joies, leurs chagrins ses chagrins. Sa sollicitude pour elles rappelait un mot admirable de Mgr Sibour. Au cours d'une visite que l'archevêque faisait chez les Sœurs de Saint-Paul, alors logées rue de Vaugirard, comme il se trouvait dans le jardin de la maison, entouré de visages aux regards éteints, on lui proposa de monter à un belvédère d'où l'on jouissait d'une vue magnifique. Sa Grandeur refusa en disant :

« Je ne veux pas goûter un plaisir dont seraient privées mes enfants aveugles. »

Une délicatesse semblable dirigeait l'abbé Juge lorsqu'il s'agissait de consoler les victimes de la cécité ; elle rendait sa charité ingénieuse et attentive aux moindres détails; aussi, grâce à sa bienfaisante initiative et au concours dévoué des religieuses voyantes, l'établissement de

la rue Denfert-Rochereau devint un asile où la femme dont les yeux sont fermés à la lumière rencontre un ensemble incomparable de soins appropriés à son état.

Tant de services rendus ne pouvaient toujours rester dans l'ombre. Pendant un voyage qu'il fit à Rome en 1876, Sa Sainteté le pape Pie IX le gratifia d'un bref laudatif pour son œuvre. Malheureusement ce patient labeur, cette carrière active ne devaient pas beaucoup se prolonger; la mort, qui avait menacé de si près l'abbé Juge en 1871, allait l'approcher de nouveau, et cette fois lui laisser une marque ineffaçable de sa funeste étreinte.

Le 24 octobre 1881, jour de la fête de saint Raphaël, second patron de la communauté, tandis qu'il se disposait à monter à l'autel pour officier, Dieu permit qu'il fût frappé d'une congestion cérébrale. Cette grave atteinte ne l'emporta pas, elle lui enleva une partie de ses forces physiques et intellectuelles. A dater de cette époque, il ne fut plus que l'ombre de lui-même, mais cette ombre douce et sereine continua à planer sur la maison bien-aimée et semblait ne pouvoir se décider à l'abandonner. M. Juge survécut ainsi pendant douze ans, au milieu de la grande famille qu'il s'était créée, où chacun s'estimait heureux de pouvoir lui témoigner sa reconnaissance. Ses filles en religion le vénéraient comme le fondateur de leur communauté, et par une réciprocité touchante lui prodiguaient leurs soins assidus.

En 1882, Son Éminence le cardinal Guibert, voulant honorer le fondateur des Sœurs de Saint-Paul, abattu par la maladie, le nomma chanoine honoraire de l'Église métropolitaine de Paris.

Le temps s'écoula ; après l'avoir si durement averti

de son approche, la mort paraissait l'oublier; Dieu voulait sans doute augmenter ses mérites en prolongeant l'épreuve qu'il lui imposait. Ce fut seulement en 1893 que des symptômes précurseurs de la crise finale se manifestèrent; les forces de l'octogénaire diminuèrent rapidement, sa douce figure, où se reflétait toujours la bonté de son âme, pâlit et s'émacia, la vie du corps s'éteignait visiblement, et vers le 20 décembre la mort semblait imminente. Mais les faibles liens qui le rattachaient encore à la terre se dénouaient lentement, péniblement, au prix de cruelles souffrances; et cette douloureuse situation durait depuis plusieurs jours, lorsque, le 25 décembre, la congrégation réunie dans la chapelle pour célébrer la fête de Noël récita à l'intention de son père agonisant la prière à Notre-Dame de Consolation, en laquelle il avait tant de confiance, cette prière qu'il disait au moment où il fut préservé du massacre à la Roquette. L'abbé Juge expira à l'instant même où l'on suppliait Marie de daigner recevoir son dernier soupir, et sa belle âme s'éleva vers le ciel en même temps que la pieuse invocation.

Les regrets de ses enfants d'adoption furent adoucis par la pensée que leurs ferventes prières, accompagnant auprès du souverain Maître le vénéré fondateur, avaient contribué à lui faire obtenir la récompense attendue, cette récompense *plus haute* que l'abbé Juge préférait aux honneurs et aux distinctions d'ici-bas.

APPENDICE

L'homme de bien a disparu, mais son œuvre subsiste, ses leçons continuent à porter leurs fruits, à exciter chez les Sœurs de Saint-Paul l'esprit de charité et de dévouement à l'égard des aveugles. La maison ouvre ses portes aux victimes de la cécité aussi largement que le permet l'exiguïté de ses ressources ; si elle disposait d'un budget moins restreint, elle pourrait soulager encore plus d'infortunes. Actuellement elle procure une existence paisible et relativement heureuse à environ cent vingt femmes aveugles ; dans ce nombre figurent une vingtaine de religieuses, une centaine de pensionnaires de tout âge. Il faut des merveilles d'économie pour assurer la subsistance de tant d'infirmes, qui travaillent courageusement, mais qui gagnent si peu. Le labeur de la femme clairvoyante n'obtenant qu'une rémunération d'une insuffisance notoire, on devine ce que doit rapporter celui de la femme aveugle. La plupart d'entre elles s'adonnent à la fabrication du tricot, mais cela constitue plutôt une occupation utile qu'une source de profits sérieux.

Cependant, parmi les travaux accomplis dans la maison des Sœurs de Saint-Paul, il est juste de signaler, à cause de sa grande importance, l'impression des ouvrages en Braille, cette écriture qui se lit avec le doigt (l'œil de ceux qui ne voient pas). Cette impression en relief de livres, de publications périodiques et de musique, dirigée par

une religieuse aveugle d'un rare mérite, exécutée dans tous ses détails avec beaucoup d'adresse et d'intelligence par un personnel également aveugle, rend d'immenses services à une foule de lecteurs privés de la vue. Les Sœurs de Saint-Paul se conforment ainsi à l'un des admirables articles de leurs constitutions, où il est dit qu'indépendamment de son but principal, la congrégation s'occupera, lorsque les circonstances le permettront, de tout ce qui peut améliorer le sort des aveugles.

Partout, dans ces constitutions, se révèle l'ingénieuse charité des fondateurs. Nons n'en voulons citer qu'un trait touchant. Lorsque les Sœurs de Saint-Paul s'approchent de la sainte Table, la règle leur prescrit de s'y présenter deux à deux; chaque sœur voyante conduit sa sœur aveugle et l'aide à recevoir la plus grande des consolations. A les voir ainsi s'avancer, se tenant par la main, étroitement réunies par la reconnaissance de l'aveugle pour son guide, par la sollicitude de la voyante pour sa compagne malheureuse, on se sent profondément attendri, mais on est encore plus édifié en considérant leur ferveur, leur ardeur pieuse, les sentiments d'abnégation et de sacrifice que leur inspire la pensée du divin Maître. Les religieuses privées de la vue en arrivent à ne pas déplorer leur cruelle infirmité; non seulement elles subissent sans murmure la dure épreuve, mais elles remercient Dieu de les avoir éloignées des tentations du monde, et de leur permettre ainsi d'obtenir plus facilement sa miséricorde. Un tel renoncement paraîtrait incroyable si la maison des Sœurs de Saint-Paul n'offrait pas un autre spectacle, bien propre à confondre les raisonnements humains, un véritable prodige

accompli par la foi, et ce prodige c'est la vocation des religieuses voyantes.

La deuxième supérieure qui dirigea la congrégation, celle qui dès l'âge de vingt-sept ans fut jugée digne de remplacer la fondatrice à la tête de l'œuvre, Mère Marie du Sacré-Cœur, appartenait à une famille riche où tout semblait la retenir : vive affection de ses parents, mariage avantageux en perspective, existence confortable et élégante. Aucune déception, aucun chagrin n'influèrent sur sa détermination lorsqu'à une vie agréable et facile elle préféra la « sublime folie du sacrifice », elle préféra, selon sa belle expression, se faire la servante de la cécité. D'autres continuent aujourd'hui à suivre cet exemple, car Dieu exalte la passion du dévouement dans certaines âmes généreuses prédestinées à des missions bénies. Il inspire à ces âmes d'élite une tendre compassion pour le malheur des aveugles; il leur donne en partage la bonté, la patience, la délicatesse dans les soins à prodiguer et les services à rendre, et elles accomplissent leur tâche si discrètement, que leurs bons offices échappent quelquefois à la reconnaissance des personnes qui les reçoivent. Mais la privation des joies terrestres, même les plus pures, ne peut leur causer aucun regret, car elles attendent une récompense *plus haute,* à l'imitation de leur fondateur vénéré, qui, du séjour des élus, attire sur elles les grâces divines, applaudit à leurs efforts, et, satisfait de leur zèle, les encourage avec son sourire d'une ineffable douceur.

Commandant BARAZER.

TABLE

I. — Jeunesse de M. l'abbé Juge 5

II. — Sa vocation 9

III. — Pendant l'année terrible 15

IV. — Derniers efforts 31

Appendice 35

COURTE NOTICE

SUR L'ŒUVRE DES SŒURS-AVEUGLES DE SAINT-PAUL

PARIS. — 88, rue Denfert-Rochereau.

Cette Œuvre a pour but :

1° De secourir les jeunes filles aveugles pauvres, en leur ouvrant pour toute leur vie, si elles le veulent, un asile assuré. Là elles reçoivent tous les secours que réclame leur triste infirmité. Il existe, il est vrai, à Paris, des établissements du Gouvernement, où l'on admet les aveugles ; mais elles ne peuvent être reçues qu'à huit ans pour y faire leur éducation seulement, ou à un âge plus avancé pour y passer le reste de leurs jours. En attendant, que de pauvres filles sont exposées aux dangers qu'entraîne ordinairement la misère !

2° De procurer aux jeunes aveugles qui s'y sentiraient appelées, la consolation si douce de se consacrer au service de Dieu par la vie religieuse ;

3° L'Œuvre admet les jeunes filles aveugles dès l'âge de quatre ans et pourvoit à leur éducation et à leur entretien avec une maternelle sollicitude ;

4° Elle admet également des dames pensionnaires aveugles, auxquelles un revenu modeste ne permettrait pas de vivre dans le monde.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer la différence existant entre un ouvroir et notre Œuvre :

Dans un ouvroir, les jeunes filles voyantes, en grandissant, diminuent, par l'importance de leur travail, les charges de la maison qui les reçoit. C'est tout le contraire qui arrive chez nous ; car, à mesure que les jeunes filles aveugles avancent en âge, elles augmentent les charges de notre Communauté.

Afin de répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites

et de nous soulager un peu du lourd fardeau que nous portons, nous avons établi depuis plusieurs années une œuvre auxiliaire composée de personnes charitables donnant 24 fr. par an.

Comme cette somme pourrait être un peu forte pour des personnes chargées d'œuvres et désirant faire le bien, nous avons organisé une petite souscription de 6 fr. par an.

C'est à l'aide de nos chers Associés, qui deviennent les bienfaiteurs de l'Œuvre, que nous pouvons augmenter le nombre de nos pauvres aveugles.

Tous les ans, à une époque déterminée, la directrice de l'Œuvre ou une personne dévouée à la maison, munie d'autorisations en règle, se présentera pour recevoir cette souscription.

C'est au nom de Notre-Seigneur que nous faisons appel aux âmes charitables ; nous les conjurons et les supplions, par le Cœur de Jésus, de prendre en pitié tant d'êtres malheureux, incapables de se suffire à eux-mêmes. Oh ! le don offert à l'infortune apportera la consolation au cœur de celui qui l'aura fait, et au dernier jour il entendra cette rassurante parole du divin Maître : « Venez, les bénis de mon Père, entrez dans mon royaume ; j'ai été aveugle et vous m'avez secouru. » La charité couvre la multitude des péchés.

Tous nos souscripteurs seront membres de la Confrérie de Notre-Dame de Consolation, établie dans notre maison, et en cette qualité participeront aux saints sacrifices (tant pour les vivants que pour les morts), aux bonnes œuvres et aux prières de la Communauté.

25365. — Tours, impr. Mame.

TOURS — IMPRIMERIE MAME